

DÉCRYPTAGE PP.10-11
Transition démographique :
quelles conséquences
pour Vincennes ?

Actualités P.13
LES BONS GESTES POUR
UNE VILLE PLUS PROPRE

PARTICIPEZ À DEMAIN PP.18-19
Marchés : le zéro plastique
gagne du terrain

 **VINCENNES**
info

#832
Le magazine
des Vincennes
et des Vincennois
| **Mai 2026** |

BUDGET 2026

0 % d'augmentation des taux communaux de la taxe foncière



à la une

BUDGET 2026

Stabilité, maîtrise et ambition



“ Pour la 6^e année consécutive, je suis fière de vous annoncer que la majorité municipale a décidé de ne pas augmenter les taux communaux de la taxe foncière. Cette décision s'inscrit dans la continuité des principes de bonne gestion, qui ont contribué à ce que vous nous accordiez votre confiance le 15 mars dernier. Ce budget acte également notre volonté pour 2026 : maîtriser nos dépenses de fonctionnement tout en investissant pour l'avenir de notre ville dans tous les quartiers. »

Charlotte Libert

Maire de Vincennes

Conseillère régionale d'Île-de-France

BUDGET 2026

Cap sur un avenir aussi serein qu'ambitieux pour Vincennes

Le 16 avril dernier, le budget 2026 a été adopté par le Conseil municipal. Il fait la part belle aux investissements en faveur de la culture, du cadre de vie ou encore de l'environnement tout en préservant l'équilibre et la pérennité des finances vincennes. Explications.

En 2026 de nouveau, le contexte, à la fois national avec les délais d'adoption du budget de l'État, et international, du fait des crises en cours, a rendu l'élaboration du budget municipal complexe. Mais la Ville peut compter sur des finances solides de longue date, d'excellentes capacités d'épargne et d'investissement, ce qui lui confère à la fois sécurité et moyens de mener à bien ses projets. « *Ce nouveau budget s'inscrit dans la continuité des principes de bonne gestion des deniers publics, qui ont été un déterminant majeur de l'expression assez nette des Vincennes au premier tour des élections municipales*, indique Alex Joubert, adjoint au maire chargé des Finances. Il permet à la Ville de « *poursuivre sa politique volontariste de stabilité des impôts locaux, et de ne pas en augmenter les taux pour la sixième année consécutive*, poursuit le nouvel élu. *Et surtout de dégager de l'épargne afin de maintenir un haut niveau d'investissement, en particulier sur toutes nos politiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique* ». Bien que Vincennes subisse une baisse (- 37 %) sans précédent des dotations de l'État, et malgré les contraintes extérieures, notamment l'augmentation des coûts de l'énergie et des cotisations retraite, « *nous maîtrisons cette année encore largement nos dépenses de fonctionnement* », précise Alex Joubert. Notons que les charges financières diminuent, en particulier du fait du désendettement de la ville. En outre, la reprise du marché immobilier a permis en 2025 une hausse du produit des droits de mutation de 24 % par rapport à 2024. Une orientation qui devrait perdurer cette année.

Dans ce contexte, Vincennes peut continuer à proposer des rendez-vous culturels majeurs, pour lesquels elle reste aussi attentive à la gestion des deniers publics. Vincennes, répu-

tée pour ses événements biennaux (America, VIF...), verra en effet en 2026 le retour de Vincennes Estival club et de la manifestation Nuits de lumière au Château, consacrée aux arts numériques.

Côté investissements, 2026 sera marquée par la poursuite des travaux du Centre sportif et culturel Georges-Pompidou. Ce projet d'ampleur, auquel sont consacrés 13 M€ cette année, implique une hausse des dépenses d'investissement, prévue de longue date. Le financement de cette opération est opéré en partie par l'épargne de la ville, et en partie via un prêt de 9,5 M€ à des taux attractifs auprès de la Caisse des Dépôts. Cette ligne budgétaire n'érode pas, loin s'en faut, les investissements consacrés aux services aux habitants, rénovations et améliorations de l'espace public, aux projets en faveur de la biodiversité et de l'adaptation au dérèglement climatique (cf. encadré). Et ce dans tous les quartiers. Parce que boucler un budget est avant tout un acte concret qui se traduit chaque jour dans la ville et dans la vie des habitants !

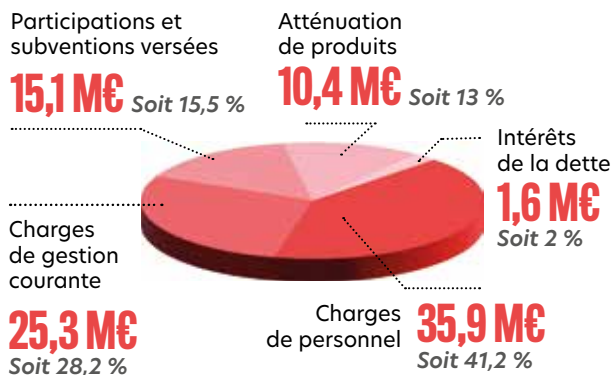
Cécile Blaize et Laure Marescaux

Vincennes investit dans tous les quartiers

Pas question de laisser quiconque de côté : ce nouveau budget dédie des fonds à l'entretien et l'amélioration du cadre de vie de tous les quartiers de la ville. Ainsi, 25,4 M€ concernent la ville entière tandis que 9 M€ sont fléchés directement dans les différents quartiers. Pour que chaque habitant profite d'une ville toujours plus belle et plus pratique au pied de sa porte.

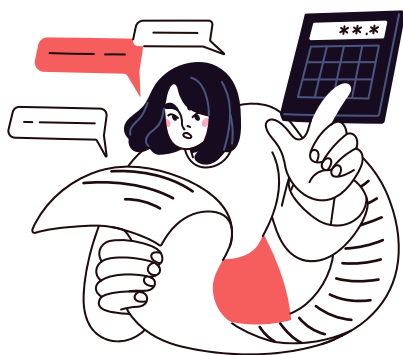
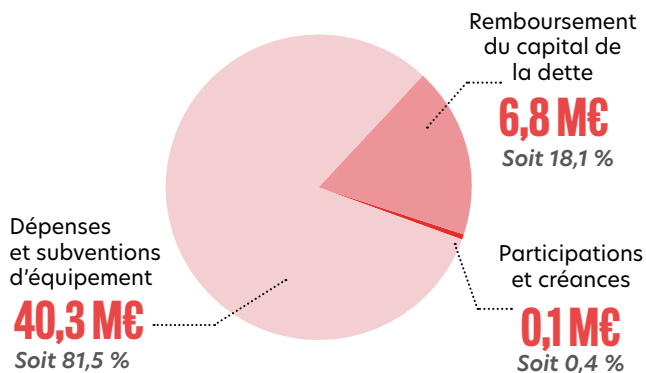
LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

(88,3 M€, soit + 1,8 %)



LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

(47,2 M€, soit + 30,6 %)

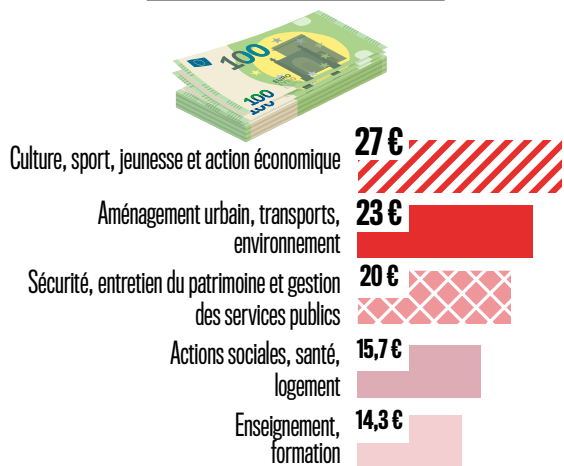


Budget 2026 :
135,5 M€
 (en mouvements réels)

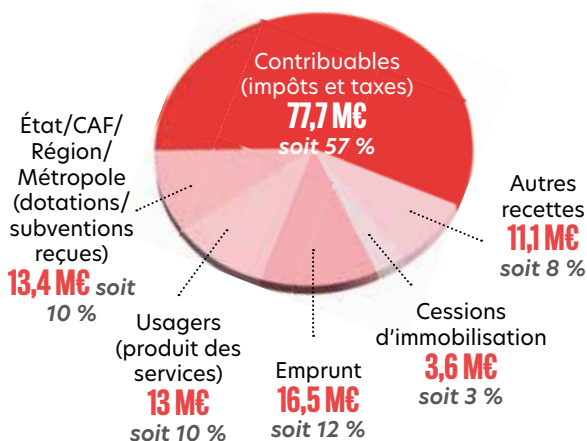
Le saviez-vous ?

Le budget en détail est accessible à tous. Les rapports et orientations budgétaires de la Ville sont disponibles en ligne. Si vous voulez approfondir ce dossier, rendez-vous sur vincennes.fr

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT SUR 100 € DÉPENSES



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT (135,5 M€)



Une dette saine, garantie d'une ville qui a les moyens d'investir

Comprendre la dette d'une commune permet de comprendre de quelle manière elle peut assurer ses investissements d'aujourd'hui autant que ceux de demain. Et à Vincennes, tout est mis en œuvre de longue date pour que la dette soit maîtrisée.

Explications en 4 points clés.

1. L'ENCOURS CONSOLIDÉ PAR HABITANT EN BAISSÉ

Ce ratio se calcule en rapportant la dette au nombre d'habitants de la ville. Il permet de comparer la santé financière d'une ville par rapport à une autre. À Vincennes, il s'élevait à 1 388 € au 31 décembre 2025 (contre 1 417 € l'année précédente) et est supérieur à la moyenne des villes de même strate (998 €/habitant entre 20 000 à 50 000 habitants et 1 354 €/habitant pour 50 000 à 100 000 habitants).

2. UNE BONNE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Cet indicateur est le reflet de la solidité financière d'une commune. Car lorsqu'il est maîtrisé, il préserve ses capacités d'investissement futures. À Vincennes, la capacité de désendettement s'établissait à 3,7 années fin 2025 et devrait reculer encore en 2026 à 3,5. À titre de comparaison, la moyenne nationale pour les communes de 20 000 à 50 000 habitants était de 4,7 ans (2024) et de 5,6 ans pour les communes de 50 000 à 100 000 habitants.

3. UNE DETTE CLASSÉE A1

Eh oui ! Vincennes est bonne élève en matière financière puisque 100 % de l'encours de sa dette est classé A1 selon la grille de classification Gissler. Contractée auprès de 11 établissements bancaires différents pour faire jouer la concurrence et obtenir les meilleures conditions d'emprunt, la dette affiche un prêteur quasi majoritaire très sécurisant : l'Agence France Locale, banque publique de développement française créée par les collectivités territoriales elles-mêmes, représente 46 % de l'emprunt vincennois. Un choix judicieux fait par Vincennes dès la création de cette entité, dont les produits bancaires s'avèrent régulièrement plus attractifs que ceux du milieu bancaire classique.

4. UNE CHARGE FINANCIÈRE EN BAISSÉ

Le désendettement de la ville a permis de faire baisser la charge des intérêts de la dette. Par ailleurs. Les taux variables, qui fluctuent en fonction des décisions de la Banque Centrale Européenne, sont en baisse : le taux moyen recule de 3,05 % au 31 décembre 2024 à 2,79 % au 31 décembre 2025. Et Vincennes, dont la dette est à la fois optimisée et sécurisée avec une répartition 2/3 - 1/3 entre taux fixes (69 %) et taux variables (31 %) en profite donc.

Zoom

L'autofinancement : un levier essentiel

Pour qu'une ville puisse imaginer son avenir, préserver ses capacités d'autofinancement est une priorité : c'est l'assurance de pouvoir dégager des ressources propres pour financer les projets futurs et de limiter les recours à l'emprunt dans les dépenses d'investissement. Le niveau d'autofinancement est en hausse cette année, se hissant au niveau conséquent de 13,4 M€. C'est le gage de pouvoir mener à bien les projets d'aujourd'hui comme ceux de demain.

Impôts locaux : une 6^e année sans augmentation !

Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition des impôts locaux à Vincennes en 2026, comme c'est le cas depuis six ans maintenant. Un choix renouvelé, rendu possible par la bonne santé financière de la Ville, résultat d'une gestion saine et de long terme. Seules les bases d'imposition, qui suivent de façon automatique l'inflation, sont revalorisées par l'État à hauteur de 0,8 %. Une hausse moindre que l'an dernier (+ 1,7 %) du fait de la baisse de l'inflation.

Adaptation au changement climatique : 5 M€ pour avancer vite

● Dès 2006, Vincennes s'est engagée en faveur du développement durable avec une charte pour une administration écoresponsable, puis les Actes I et II de l'Agenda 21 et les Chartes 21. Désormais, c'est le Pacte Éco-citoyen 2022-2027 qui encadre les actions en faveur de l'environnement et de l'adaptation de la ville au changement climatique, et notamment aux canicules, plus fortes et plus fréquentes. Ce nouveau budget prévoit des dépenses significatives de fonctionnement et d'investissement dédiées aux actions et travaux qui contribuent au développement durable et au renforcement du cadre de vie, à hauteur de 10,4 M€. Et presque la moitié (5 M€) est fléché en direction de l'adaptation au changement climatique. Au nombre des actions prévues, renforcées ou initiées, on compte notamment la végétalisation de l'espace public, la plantation d'arbres et la création de jardins de proximité, pour que chaque Vincennois ait un espace vert à quelques minutes à pied de chez lui, l'équipement progressif des écoles en brasseurs d'air, le travail sur les performances énergétiques des bâtiments ou encore la poursuite de la mise en œuvre du Plan vélo et des mobilités douces.

FOCUS

Les principaux investissements votés en 2026

Sûre, belle, durable, inclusive... Vincennes investit dans chaque quartier afin de préserver son patrimoine, améliorer la qualité et la performance énergétique des bâtiments, toujours au plus près des besoins des habitants. Cette année, la ville consacre 40,3 M€ aux dépenses et subventions d'équipement. Des postes de dépenses essentiels sur lesquels il n'est pas question de transiger. Le point sur les projets votés cette année.



Une ville plus belle

- Réaménagement de la rue Diderot (1,5 M€).
- Rénovation des chaussées et trottoirs (1,5 M€).
- Aménagement des espaces apaisés, quartier Est, de la rue de la Jarry à la rue Jules-Massenet (1,4 M€).
- Poursuite de la requalification de l'avenue de Paris : rénovation des trottoirs (515 k€).
- Travaux de rénovation des œuvres d'art de l'Hôtel de Ville (339 k€.)
- Lancement des études liées au réaménagement du Centre technique municipal (100 k€).

Une ville plus sûre et inclusive

- Poursuite du plan pluriannuel de modernisation de l'éclairage public (830 k€) et de la vidéo-protection (435 k€).
- Poursuite des campagnes de mises en conformité des systèmes de sécurité incendie, des ascenseurs dans les locaux municipaux (595 k€).
- Poursuite du plan Handicap (285 k€).

Les mobilités douces à l'honneur

- Création de pistes cyclables, boulevard de la Libération (905 k€).
- Réaménagement de celle de l'avenue Aubert (250 k€).

Une ville qui respire

- Création de jardins et squares, rue du Commandant-Mowat (325 k€) et rue du Lieutenant-Quennehen (250 k€).
- Aménagement d'un caniparc allée Pompidou (64 k€).
- Poursuite du réaménagement des cours d'écoles, avec celle de l'école du Sud (710 k€).
- Poursuite de l'effort d'investissement pour améliorer la performance énergétique des bâtiments (700 k€).

Des équipements de haut niveau

- Poursuite des travaux du centre culturel et sportif Georges-Pompidou pour 13,3 M€.
- Démarrage des travaux de démolition de la crèche Liberté, intégrés à l'opération de démolition-dépollution du collège Saint-Exupéry (2,3 M€).
- Lancement des études liées à la rénovation des tribunes de foot et rugby (94 k€).
- Achèvement des aménagements intérieurs du gymnase Isabelle-Autissier (634 k€).